



CC du Pays d'Etain (Siren : 245501242)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Étain
Arrondissement	Verdun
Département	Meuse
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	24/12/1998
Date d'effet	01/01/1999

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Philippe GERARDY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	29 allée du champ de foire
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	55400 ETAIN
Téléphone	03 29 87 86 08
Fax	03 29 87 12 09
Courriel	info@codecom-pays-etain.fr
Site internet	www.codecom-pays-etain.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	7 893
Densité moyenne	32,77

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
55	Abaucourt-Hautecourt (215500026)	114
55	Blanzée (215500554)	18
55	Boinville-en-Woëvre (215500570)	72
55	Braquis (215500729)	127
55	Buzy-Darmont (215500943)	575
55	Châtillon-sous-les-Côtes (215501057)	178
55	Damloup (215501438)	142
55	Dieppe-sous-Douaumont (215501537)	187
55	Eix (215501719)	258
55	Étain (215501818)	3 664
55	Foameix-Ornel (215501917)	249
55	Fromezey (215502014)	52
55	Gincrey (215502113)	64
55	Grimaucourt-en-Woëvre (215502196)	107
55	Gussainville (215502220)	34
55	Herméville-en-Woëvre (215502444)	242
55	Lanhères (215502808)	65
55	Maucourt-sur-Orne (215503251)	60
55	Mogeville (215503392)	85
55	Moranville (215503566)	112
55	Morgemoulin (215503574)	113
55	Moulainville (215503616)	129
55	Parfondrupt (215504002)	46
55	Rouvres-en-Woëvre (215504432)	616
55	Saint-Jean-lès-Buzy (215504580)	371
55	Warcq (215505785)	213

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
<i>Mise en place et gestion d'un Service Public de l'Assainissement Non Collectif pour les missions suivantes : - pour les installations en projet : vérification technique de la conception, de l'implantation de la réalisation, - pour les installations existantes : - contrôle de l'état initial pour dresser un diagnostic de l'ouvrage et du bon entretien ainsi que du fonctionnement périodique, - accompagnement des projets de réhabilitation des installations sans en assurer la maîtrise</i>

d'ouvrage.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés*

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

*Outre la compétence "GEMAPI" la Communauté de Communes du Pays d'Etain dispose de la compétence facultative "Hydraulique" à savoir l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins ou dans un système aquifère correspondant à une unité hydrographique.*

- Autres actions environnementales

*- Incitation et accompagnement (c'est-à-dire mise à disposition de moyens humains et matériels) des communes pour des actions d'aménagements paysagers et d'embellissement des villages. - Soutien d'actions portées par des partenaires institutionnels publics ou privés à but non lucratif pouvant avoir pour but l'incitation aux économies d'énergie. En lien avec les collectivités concernées, mise en oeuvre d'actions en faveur de la protection et de la valorisation de l'environnement et des milieux naturels. Conseils et expertise sur ces domaines auprès des communes et des particuliers.*

Sanitaires et social

- Action sociale

*« Publics fragilisés » en complémentarité avec les actions portées par les CCAS et autres intervenants extérieurs au territoire : - Accompagnement de la mise en œuvre du projet social global du Centre Social et Culturel. - Soutien aux associations intervenant en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes résidant sur le territoire. - Adhésion au Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CNIDFF?). - Création ou participation à la création de locaux non résidentiels d'accueil à destination des personnes âgées, pouvant accueillir des animations et/ou des associations œuvrant pour l'aide aux personnes âgées et aux familles en difficulté. « Petite Enfance et Jeunesse » : - Élaboration d'un Projet Éducatif local et mise en œuvre et suivi des contrats avec la CAF et la DRJSCS à destination des enfants et des jeunes (Contrat Enfance, Contrat Temps Libre et Contrat Éducatif Local). - Participation à un Relais Assistantes Maternelles et un Espace Multi-Accueil pour les enfants de moins de 4 ans (Crèche, Halte-Garderie). - Gestion ou participation aux centres de loisirs sans hébergement (ACM) excepté celui d'Etain. - Réalisation d'un programme annuel d'animation à destination de tous les jeunes du territoire communautaire (PASS, ?). - Aide à la formation des jeunes animateurs et directeurs de centres de loisirs.*

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

*- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance vu par le programme défini dans le contrat de ville. - Soutien des actions en faveur du développement de l'emploi et en faveur de l'insertion professionnelle : ACSI (Chantiers Ecole ou d'Insertion), Carrefour Emploi, Mission Locale du Nord Meusien, Maison de l'Emploi du Nord Meusien, etc.*

Développement et aménagement économique

*- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs : - Création et gestion d'établissement d'enseignement artistique. - Création, financement, aménagement et gestion d'un complexe culturel et touristique.*

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire » : - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements scolaires élémentaires et pré-élémentaires (équipements nouveaux ou ceux mis à disposition par les communes) sachant que dans les communes, seule sera retenue la superficie réelle occupée par les structures. - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs pour les scolaires. - Construction, entretien et fonctionnement de la restauration scolaire élémentaire et préélémentaire. - Gestion et entretien*

de la gare routière appartenant à la Codecom du Pays d'Étain. - Création, gestion et fonctionnement de structures d'accueil périscolaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles  
- Maintien et développement de l'apprentissage musical, théâtral, orchestral et artistique. - Maintien et développement d'activités sportives.

- Activités sportives  
Actions sportives - Maintien et développement d'activités sportives.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)  
Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur  
Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de secteur

- Constitution de réserves foncières  
Actions d'intérêt communautaire en matière d'aménagement de l'espace : - Constitution de réserves foncières et acquisition de biens meubles et immeubles permettant de réaliser les projets de la Communauté de Communes dans le cadre des compétences qui lui ont été transférées.

- Etudes et programmation  
Actions d'intérêt communautaire en matière d'aménagement de l'espace : - Participation aux actions de développement et d'aménagement conduites notamment à l'échelle du Nord Meusien. (Pays, PIC Leader +, etc). - Mise en place et suivi de programmes d'habitats communautaires (OPAH, PIG, ?).

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie  
- Création, aménagement et entretien des voies communales inscrites au tableau de classement des communes.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme  
Actions touristiques - - Actions de promotion du territoire : balisage de chemins de randonnées. - Soutien des activités liées au Souvenir : sont d'intérêt communautaire les actions portées par des associations ou des communes membres.

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)  
Actions d'intérêt communautaire en matière d'aménagement de l'espace : - Mise en place et suivi de programmes d'habitats communautaires (OPAH, PIG, ?).

Autres

- NTIC (Internet, câble...)  
Haut et très haut débit, développement des technologies numériques et NTIC: Participation à des projets pouvant viser à améliorer la couverture du territoire et communes membres en débit internet mobile, ADSL, hertzien, fibre ou autre procédé technologique à venir, en cohérence avec le projet de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).  
La Communauté de Communes du Pays d'Étain est donc compétente en matière "d'aménagement numérique" au sens de l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour participer au réseau d'initiative publique Très Haut Débit engagé et piloté par la Région Grand Est et en partenariat avec les départements Ardennes, Aube Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage  
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
55	SM d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés (200046647)	SM fermé	107 260
54	SI des eaux de Piennes (200087682)	SM fermé	11 830

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)